

SMCP

sandro • maje • claudie pierlot • fursac



Communiqué - Paris, le 11 janvier 2022

Assemblée Générale des actionnaires de SMCP du 14 janvier 2022 Rejet de la tierce opposition d'European TopSoho S.à r.l.

Le Tribunal de commerce de Paris, statuant en la forme de référé d'heure à heure, a rejeté la requête en tierce opposition d'European TopSoho S.à r.l. formée à l'encontre de SMCP et de GLAS aux fins notamment d'obtenir la rétractation de l'ordonnance rendue le 30 novembre 2021 par le Tribunal de commerce de Paris.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SMCP se tiendra donc vendredi 14 janvier à 14 heures au 2 rue de Marengo, 75001 Paris, comme initialement convoquée.

À PROPOS DE SMCP

SMCP est un acteur mondial du marché du luxe accessible avec un portefeuille de quatre marques parisiennes uniques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et Fursac. Présent dans 43 pays, le groupe comprend un réseau de plus de 1 600 magasins dans le monde et une présence digitale forte, sur l'ensemble de ses marchés-clés. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot et Fursac ont été acquises par SMCP respectivement en 2009 et 2019. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

CONTACTS

INVESTISSEURS/PRESSE

SMCP

Mathilde Magnan

+33 (0) 1 55 80 51 00

mathilde.magnan@smcp.com

BRUNSWICK

Hugues Boëton

Tristan Roquet Montegon

+33 (0) 1 53 96 83 83

smcp@brunswickgroup.com